

	FICHE DE POSTE Conducteur ambulancier SMUR		Rédigé par : R. RADENNE		
			Validé par : R. RADENNE		
			Approuvé par : M.P. MOUSSA		
	Date de Diffusion / Application 05/09/2025	Codification	Liaison (processus) GRH	Version 1	Pagination 1/3

Intitulé du poste

Conducteur Ambulancier SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation)

Service d'affectation et orientation

Pôle : Urgences, Réanimation, Soins Continus, Santé Publique

Service : SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation)

Localisation administrative

CHVSM – Site Verdun Bâtiment Saint Nicolas

Profil du poste

Liaisons hiérarchiques	Liaisons fonctionnelles
• Directeur de l'Etablissement • Directeur des Ressources Humaines • Cadre de Pôle Territorial • Cadre Supérieur de santé • Cadre de Santé	• Médecin Chef de Pôle Territorial • Médecin Chef de service • Médecins SMUR • Equipe paramédicale

Exigences spécifiques

- Diplôme d'Etat d'Ambulancier
- Être en capacité d'accomplir les actes professionnels et les soins prévus dans le décret 2022-629 du 22 avril 2022 relatif aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'aide médical d'urgence.
- Permis B et C ou D.
- Titulaire de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 1 et 2
- Utilisation de l'outil informatique

Activités

Missions générales :

1. Sous la responsabilité du médecin SMUR

- Assurer le transport, dans les meilleurs délais et en toute sécurité, de l'équipe SMUR sur les lieux d'une intervention.

	FICHE DE POSTE Conducteur ambulancier SMUR		Rédigé par : R. RADENNE		
			Validé par : R. RADENNE		
			Approuvé par : M.P. MOUSSA		
	Date de Diffusion / Application 05/09/2025	Codification	Liaison (processus) GRH	Version 1	Pagination 2/3

- Préparer le matériel nécessaire aux soins du patient et participer au conditionnement du patient en vue de son transport.
- Accomplir les actes ou dispenser les soins prévus dans le décret 2022-629 du 22 avril 2022 relatif aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'aide médical d'urgence.
- S'assurer qu'aucun matériel n'est oublié sur place, y compris les déchets.
- Participer à la saisie des données dans SMUR T@b
- Assurer la maintenance du matériel, des véhicules SMUR et du garage.
- Maîtriser le fonctionnement des différents appareils.
- Participer aux différents plans de secours.
- Répondre aux demandes urgentes de sorties de dossiers médicaux situés au service des archives. (Cf. classeur Qualité DPA. ARCH/PL-C/001/1)

2. Autres missions

- Participer aux différents plans de secours, aux exercices
- Participer à l'activité du SAU : brancardage, courses, etc...

3. Organisation de la journée de travail

- Transmissions lors des relèves.
- Vérification des véhicules selon fiche technique (annexe 2) du fonctionnement SMUR. Remplir le registre, se référer au listing en vigueur.
- Après vérification des véhicules SMUR, le conducteur ambulancier est mis à disposition du SAU pour participer à l'activité du SAU.
- Le conducteur Ambulancier ne se déplace pas seul lors d'un brancardage hors du bâtiment Saint Nicolas.

Compétences requises

Savoirs faire et savoirs être :

- Capacité d'adaptation
- Dynamisme
- Capacité d'anticipation
- Capacités relationnelles : Accueil, écoute et communication adaptée.
- Bonne résistance physique et morale
- Aptitude à rendre compte
- Avoir le sens de l'organisation, du travail d'équipe et l'esprit d'initiative
- Savoir gérer son stress et ses émotions face aux différentes situations rencontrées.
- Avoir de la rigueur et le sens des responsabilités.
- Discretion professionnelle

	FICHE DE POSTE Conducteur ambulancier SMUR		Rédigé par : R. RADENNE		
			Validé par : R. RADENNE		
			Approuvé par : M.P. MOUSSA		
	Date de Diffusion / Application 05/09/2025	Codification	Liaison (processus) GRH	Version 1	Pagination 3/3

Connaissances requises :

- Connaissances générales
 - ✓ Droits des usagers du système de santé
 - ✓ Ergonomie
 - ✓ Gestion du stress
 - ✓ Risques et vigilances
- Connaissances opérationnelles
 - ✓ Hygiène hospitalières et prévention des infections nosocomiales et infections associées aux soins
 - ✓ Éthique et déontologie professionnelles (secret professionnel, devoir de réserve)
 - ✓ Évaluation de la qualité et sécurité des soins
- Connaissances spécifiques
 - ✓ Connaissance des secteurs géographiques d'intervention du SMUR.
 - ✓ Connaissance de la localisation et du fonctionnement du matériel d'intervention.
 - ✓ Connaissance des gestes d'urgence et utilisation du DSA.
 - ✓ Connaissance des plans de secours et leur organisation.
 - ✓ Connaissance du SAMU et collaboration avec celui-ci.
 - ✓ Connaissance de l'organigramme institutionnel

Conditions de travail

- Travail de jour et de nuit alterné
- Travail en 12h
- Travail les week-ends et jours fériés
- Temps de travail annuel déterminé au début de l'année par la DRH

Particularités du poste :

- Collaboration étroite avec les équipes médicales et paramédicales

Facteurs de risques professionnels potentiels

	Oui	Non		Oui	Non
Manutention		X	Bruit		X
Postures pénibles		X	Travail de nuit	X	
Vibrations mécaniques		X	Travail en équipes successives alternantes	X	
Agents chimiques dangereux – Poussières – Fumées		X	Travail répétitif		X
Températures extrêmes		X			